

Résultats financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006, les revenus atteignaient au total 3 954 millions de dollars, tandis que les dépenses totalisaient 2 884 millions de dollars, soit un excédent des revenus sur les dépenses de 1 070 millions de dollars, comparativement à l'excédent de l'exercice précédent qui s'établissait à 187 millions de dollars.

L'amélioration des résultats financiers en 2005–2006 est essentiellement attribuable à des paiements en remplacement d'impôts de l'OPG et de Hydro One, une année de recouvrement complet des prix des CAE conclus auprès des PPE, et à l'amortissement du passif au titre des PPE.

Revenus

Les revenus totaux de la SFIEO pour 2005–2006 étaient de 3 954 millions de dollars, une augmentation de 829 millions de dollars par rapport à 2004–2005. Les revenus englobaient 1 021 millions de dollars de frais de règlement d'une dette, 737 millions de dollars en revenus d'intérêts de la Province, de l'OPG et de la SIERE, 785 millions de dollars au titre de la vente d'électricité en vertu des CAE et 949 millions de dollars en paiements tenant lieu d'impôts.

Dépenses

Le total des dépenses de la SFIEO pour l'exercice 2005–2006 s'établissait à 2 884 millions de dollars, soit une diminution de 54 millions de dollars par rapport à l'exercice 2004–2005. Les dépenses comprenaient des paiements d'intérêts sur des créances à court et à long terme de 1 802 millions de dollars, des achats d'électricité de 809 millions de dollars et des paiements d'intérêts sur la dette de financement des installations nucléaires de l'ordre de 69 millions de dollars.

Programme d'emprunt 2005-2006

En 2005–2006, l'OOF a comblé les besoins d'emprunt à long terme de la SFIEO de 1,7 milliard de dollars. Cette somme englobait 1,6 milliard de dollars pour refinancer les échéances des titres d'emprunt à long terme. Les exigences de 2005–2006 au titre des emprunts ont diminué par rapport aux 2 442 millions de dollars estimés au moment du Budget de l'Ontario de 2005, en raison d'une réduction des besoins de trésorerie de l'OPG, d'une augmentation des niveaux d'emprunt à court terme planifiés, d'un appel de fonds de 347 millions de dollars reporté à 2006–2007 dans les échéances des titres d'emprunt à long terme et d'un remboursement anticipé d'un prêt pour les PPE.

Les emprunts publics à long terme ont été contractés principalement sur le marché intérieur canadien. Deux effets à moyen terme en euros ont également été émis, d'un équivalent de 171 millions de dollars canadiens.

Le rendement du programme d'emprunt est mesuré par l'écart entre le coût « réel » du programme d'emprunt et les coûts réels des emprunts domestiques hypothétiques de même durée et de même ampleur appliqués également au cours de l'exercice (« repère à rythme égal »). En 2005–2006, le coût du programme d'emprunt était de 10 millions de dollars moindre que le repère à rythme égal, à la valeur actuelle.

Gestion des risques

La SFIEO a mis en place des politiques et procédures pour mieux gérer son exposition aux risques opérationnels, de marché et de crédit associés à ses titres d'emprunt, à ses instruments dérivés et à ses opérations liées sur les marchés de capitaux.

L'exposition de la SFIEO aux risques de change et au taux variable est demeurée conforme aux limites prévues par les politiques de la SFIEO en 2005–2006.

- L'exposition au taux d'intérêt variable était de 9,6 % de la dette totale au 31 mars 2006, dans la limite de la SFIEO de 20 %.
- L'exposition au risque de change était de 0 % de la dette totale au 31 mars 2006 et la limite d'exposition de la SFIEO est de 5 %.

Programme de remboursement de la dette

À titre de société remplaçante de l'ancienne Ontario Hydro, la SFIEO s'acquitte de cette tâche au moyen des revenus et flux de trésorerie provenant des sources suivantes dans le secteur de l'électricité :

- l'encours des effets à recevoir de la Province, de l'OPG et de la SIERE;
- les paiements en remplacement d'impôts sur les bénéfices des sociétés, d'impôts sur le capital et d'impôts fonciers faits par l'OPG, par Hydro One et par les services municipaux de distribution d'électricité;
- la redevance de liquidation de la dette payée par les consommateurs d'électricité;
- le revenu réservé au secteur de l'électricité, à savoir la fraction du bénéfice net combiné de l'OPG et de Hydro One, lequel dépasse les intérêts à payer par la Province pour sa participation dans ces filiales de l'industrie de l'électricité.

Gestion des contrats d'achat d'électricité

En 2005–2006, la SFIEO a négocié des révisions à 14 contrats conclus avec des PPE afin de faciliter leur intégration dans le marché concurrentiel de l'électricité et de réduire les coûts supérieurs au prix du marché. Le nombre total de contrats passés avec les PPE et qui ont fait l'objet d'une révision s'établit à 41.

La SFIEO a également réalisé des économies de coûts en effectuant la gestion des contrats d'achat d'électricité (CAE) conclus avec les producteurs privés d'électricité (PPE). De fait, la réduction des coûts liés aux PPE a été de l'ordre de 1,1 million de dollars grâce à l'instauration de bénéfices sur les services auxiliaires, d'opérations différentielles en électricité et d'autres opérations ayant permis aux PPE de dépasser ou de modifier leur niveau de production prévu par contrat.

Jusqu'au 31 décembre 2004, la SFIEO achetait de l'électricité aux termes de contrats conclus avec des PPE et la vendait aux prix du marché, qui étaient inférieurs au prix coûtant. Le passif de la SFIEO sur les contrats des PPE est évalué à 3 389 millions de dollars au 31 mars 2006. Depuis le 1er janvier 2005, la SFIEO reçoit des contribuables les prix réels des contrats d'électricité et elle ne subira plus de pertes sur ces contrats d'achat d'électricité.

Perspectives pour 2006–2007

- L'OOF continuera de gérer les dettes et le passif de la SFIEO de manière efficace en respectant les limites à sa politique d'exposition revues et établies par le conseil d'administration. En outre, l'Office comblera, de manière prudente et solide, les besoins à long terme d'emprunt public de la SFIEO pour 2006–2007, qui sont de l'ordre de 3,7 milliards de dollars, dont une somme de 3,5 milliards de dollars sert au refinancement des échéances.
- La SFIEO entend également se libérer de l'engagement en matière de passif découlant de la production d'énergie nucléaire associée à la réorganisation financière de l'ancienne Ontario Hydro en effectuant des paiements lorsque surviennent des possibilités d'emprunt économiques sur les marchés des capitaux publics.
- La SFIEO continuera d'atténuer les coûts pour les contribuables, de gérer de manière efficace les contrats de PPE et de négocier des révisions aux autres contrats de PPE afin d'en assurer la conformité avec l'évolution du secteur de l'électricité.
- Le 13 juin 2006, le ministre de l'Énergie a annoncé ses recommandations et conseils sur les moyens d'approvisionnement en électricité à l'Office de l'électricité de l'Ontario. La SFIEO appuiera au besoin la mise en œuvre de ces recommandations et initiatives du gouvernement dans le domaine de l'électricité.